

FORMULAIRE DE DEMANDE PRIME D'INNOVATION

Un formulaire de demande par projet.

Des photos et des illustrations peuvent être jointes en annexe.

Envoyez la demande par e-mail via primeinnovation@economie.fgov.be (pas par courrier).

Cette demande concerne l'exercice annuel

Identification de l'entreprise/employeur

Numéro d'entreprise à la BCE

Nom ou raison sociale

Coordonnées de la personne qui gère les dossiers de prime d'innovation dans l'entreprise

Nom + prénom

Numéro de téléphone

E-mail

Partie I : Décrivez le projet

Partie II : Décrivez le caractère innovant du projet / la nouveauté pour l'entreprise

Partie III : Décrivez la plus-value du projet pour l'entreprise

Partie IV : Précisez la période d'exécution du projet

Choisissez la phase dans laquelle le projet se trouve

En cours de développement

Indiquez ce qui est déjà terminé

Indiquez ce qui est en cours

Quelle est la phase suivante ?

En cours d'évaluation

Date de début

Durée [nombre de mois]

Implémentation définitive

Date de début

Brevet

Demande introduite le

Octroyé le

Partie V : Confirmation

L'employeur confirme le respect des conditions suivantes :

- L'innovation n'a pas été le sujet d'une demande de prix préalable ou d'une demande de devis pour l'acquisition de produits ou de procédés qui vous aurait été adressée par un tiers.
- Les primes n'ont pas été accordées en remplacement ou en conversion, en exécution du contrat de travail, de la rémunération due, de primes, d'avantages en nature ou d'un quelconque autre avantage ou complément, passible ou non de cotisations de sécurité sociale, conformément à l'article 28, 4), de la loi du 3 juillet 2005 portant des dispositions diverses relatives à la concertation sociale.
- Les critères, les procédures ainsi que l'identification du projet bénéficiant de primes ont fait l'objet de publication au sein de l'entreprise, conformément à l'article 28, 10), de la loi du 3 juillet 2005 portant des dispositions diverses relatives à la concertation sociale.

L'employeur s'engage à tenir à disposition de l'Administration les documents prouvant le respect des conditions prévues pour bénéficier de l'exonération de la prime d'innovation.

L'employeur atteste sur l'honneur que les renseignements fournis sont complets et sincères.

Nom

Fonction

Date

Signature ou signature électronique au moyen de la carte d'identité

Le Service Normalisation et Compétitivité traite les données recueillies uniquement dans le cadre du traitement de la demande relative à la prime d'innovation.

En savoir plus sur [la gestion de vos données personnelles et pour exercer vos droits](#).

Personnes de contact :

Marc Landrain – tél. + 32 2 277 68 32 – Patricia Miliaux – tél. +32 2 277 80 20

Direction générale Qualité et Sécurité – Service Normalisation et Compétitivité

Boulevard du Roi Albert II, 16 – 1000 Bruxelles

primeinnovation@economie.fgov.be

N° d'entreprise : 0314.595.348